

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE SIN-LE-NOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 059-215906298-20260513-2026_035-DE





S²LO



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33

2026-035

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2026					
<u>Date de la convocation</u> : 7 Mai 2026	L'An Deux Mil Vingt-Six, le Treize Mai à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire au Foyer Rural, sous la Présidence de Monsieur Éric SOQUET, Maire				
<u>Date d'affichage de la convocation</u> : 7 Mai 2026	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 13 Pouvoirs : 2 Votants : 15	Monsieur SOQUET Éric	X			
	Madame DEPARIS Magali	X			
	Monsieur CLAISE Frédéric	X			
	Madame LEROUX Evelyne	X			
	Monsieur BONNET Guy	X			
	Madame REY Caroline	X			
	Monsieur MAITTE Yves	X			
	Madame GUISLAIN Chloé			X	LEROUX Evelyne
	Monsieur HARDY Frédéric			X	BONNET Guy
<u>Secrétaire de Séance</u> : Evelyne LEROUX Magali DEPARIS	Madame MARLIERE Séverine	X			
	Monsieur PINATON Clément	X			
	Madame DUCAMP Séverine	X			
	Monsieur GUYOT Jean-Pierre	X			
	Madame HALLANT Dany	X			
	Monsieur RIVIERE Guillaume	X			
<u>Objet de la délibération</u> : Désignation de deux secrétaires de séance	Sens du Vote : Adoption Votes Pour : 15 Votes Contre : 0 Abstention : 0				
<p>Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer deux de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.</p> <p>Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Mesdames Evelyne LEROUX et Magali DEPARIS pour remplir cette fonction.</p>					
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.					
Les Secrétaires de séance, Evelyne LEROUX 		Magali DEPARIS 		Le Maire, Éric SOQUET 	
Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 01 JUIN 2026 et de la publication le 01 JUIN 2026					
		Le Maire, 			
		Éric SOQUET			

